

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE du mardi 25 février 2025 à 19h

Le 25 février 2025, les membres du Conseil municipal se sont rassemblés à la mairie de Chaumuzy pour une réunion publique sur le thème de la circulation rues Henri Landragin et Georges Soubert.

Pourquoi cette réunion publique ?

Des travaux sont en cours dans les rues Henri Landragin et Georges Soubert. Ils sont pris en charge par le Grand Reims. Les réseaux d'eau, d'électricité, d'assainissement et d'éclairage public sont modifiés. La chaussée et les trottoirs vont être refaits. Le Conseil municipal s'est donc interrogé sur l'aménagement le plus opportun.

Présentation :

M. le Maire explique que les idées retenues par le conseil municipal sont :

- un sens unique dans la rue Georges Soubert, de la rue Lucien Baudry jusqu'à la rue Henri Landragin ;
- un sens unique dans la rue Henri Landragin jusqu'à la rue du Capitaine Chesnais.
- les trottoirs seront en enrobée claire (présentation à l'assemblée)
- il n'y aura pas de marquage au sol des emplacements de parking, jugeant que le bon sens suffira.

Questions :

M. Christian HERBELET explique qu'au vu du projet et notamment des sens de circulation, il semble nécessaire d'installer un stationnement interdit devant son habitation afin qu'il puisse manœuvrer pour sortir de sa propriété et s'engager sur la chaussée. D'après la configuration des lieux, cela semble effectivement judicieux.

Les nouveaux propriétaires de l'ancienne forge précisent que leur branchement d'eau est encore en plomb et doit être changé lors des travaux. Le Grand Reims a été contacté et va prendre en charge ces modifications.

Mme TRUCHON ne souhaite pas déplacer son compteur d'eau. VEOLIA va en être informé pour connaître les démarches à effectuer.

Information

Le chantier va être arrêté pendant un mois environ ; temps de réalisation d'un bornage et de commande des nouveaux candélabres.

Plus de questions.